



Conditions générales de vente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour au 03 février 2023.

Le présent document définit les Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées les « Conditions Générales de Vente ») qui régissent les relations contractuelles entre la société HELIO WATER (ci-après dénommée « la Société ») et ses clients (ci-après dénommés le « Client » ou les « Clients ») dans le cadre de la vente du produit HELIO (ci-après dénommée le « Produit ») offert à la vente sur le site www.heliowater.fr (ci-après le « Site »).

1. Mentions légales

La société HELIO WATER est une société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros, dont l'établissement principal est situé 64 Rue de la Garde ZAC de la Millonne 83140 Six-Fours-les-Plages, en France. HELIO WATER est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulon sous le numéro 919 453 258, numéro de TVA intracommunautaire FR80919453258.

Email : contact@heliowater.fr

Le directeur de la publication est Thierry CARLIN, représentant légal de la Société.

2. Généralités

La Société propose un service de vente en ligne du produit HELIO, développé et fabriqué par la Société.

HELIO est un système pouvant produire jusqu'à 10 litres d'eau distillée par jour en fonction de l'ensoleillement, des conditions de site (température, vent, humidité) et ce à partir d'eau impropre à la consommation, telle que l'eau de mer, eau de pluie, rivière, forage. Les eaux contenant des polluants d'origine chimique ou hydrocarbure sont à exclure. Le système utilise uniquement l'énergie solaire pour fonctionner.

L'eau produite est issue du procédé naturel de distillation et, associée à une alimentation équilibrée, elle peut être consommée. En fonction des critères recherchés par le Client elle peut également être reminéralisée. Une solution de reminéralisation est disponible sur demande auprès de la Société.

Une notice détaillée est fournie à la livraison, ou sur demande avant toute commande, elle informe sur les caractéristiques utiles (taille, poids, performances), les étapes d'assemblage, de mise en œuvre et les consignes essentielles à respecter pour un bon usage et ainsi l'obtention d'une eau de qualité.

Produit est vendu comme un système unitaire, à assembler et installer par le Client lui-même.

3. Objet et champ d'application

3.1 Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités de vente à distance entre la Société d'une part et le Client effectuant un achat sur le Site d'autre part. Elles

s'appliquent donc à toute commande (ci-après la « Commande ») de Produits passée sur le Site par le Client.

3.2 Les Conditions Générales de Vente régissent exclusivement les contrats de vente en ligne des produits de la Société aux Clients et constituent, avec la commande en ligne, les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tout autres documents, prospectus, catalogues ou photographies de produits qui n'ont qu'une valeur indicative.

3.3 Les Conditions Générales de Vente sont opposables au Client qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet sur le Site de vente, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer la Commande.

La validation de la Commande par sa confirmation vaut adhésion par le Client aux Conditions Générales de Vente en vigueur au jour de la Commande.

3.4 La Société se réserve la faculté de modifier ses Conditions Générales de Vente à tout moment. En cas de modification, les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande au Client.

4. Produit

Conformément à l'article L. 111-1 du Code de la consommation, le Produit proposé à la vente est décrit et présenté sur le Site. Néanmoins, une variation dans la couleur, la forme ou la composition du Produit qui n'a pas d'effet sur le rendement ou la performance, n'engage pas la responsabilité de la Société et n'affecte pas la validité de la vente.

Les photographies illustrant le Produit ne constituent pas un document contractuel.

La Société se réserve le droit de corriger le contenu du Site à tout moment.

5. Prix

Le prix du Produit proposé à la vente sur le Site est exprimé en euros (€) TTC.

Le prix est valable au jour de la Commande et maintenu jusqu'à la livraison.

Les prix ne tiennent pas compte des frais de livraison, d'éventuels frais de transaction, facturés en supplément et indiqués avant la validation de la Commande.

Le prix du Produit expédié hors Union Européenne sera calculé hors taxes. Dans ce cas, le Client est considéré comme l'importateur des produits. En cas d'exigibilité de droits de douanes, de taxes d'importation ou autres, applicables à raison de la destination géographique des produits, ces frais incombent au Client, à qui il est recommandé d'effectuer les vérifications et les démarches nécessaires préalablement à la validation de sa Commande.

6. Disponibilité du Produit

Pour les commandes réalisées dans le cadre des préventes, le Client est informé :

- que le Produit commandé n'est pas disponible au jour de la Commande,
- que les préventes sont des offres temporaires portant sur des Produits pour lesquels la production n'a pas débuté,

- que des délais de livraison particuliers seront indiqués au moment de la validation de la commande, par e-mail envoyé au Client,
- que la somme versée pour réserver le Produit constitue un acompte et ne peut être considérée comme des arrhes ou une avance.

Pour les Commandes classiques, réalisées hors prévente, les Produits sont livrés dans la limite des stocks disponibles.

En aucun cas la Société ne serait être tenue responsable de l'absence de livraison du Produit avant les délais indiqués sur le Site.

7. Conclusion du contrat

La Société se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes.

La confirmation de la Commande entraîne l'acceptation des Conditions Générales de Vente et forme la conclusion du contrat.

Un courrier électronique accusant réception de la Commande et de son paiement est envoyé par la Société dans les meilleurs délais.

Modification de la Commande – Toute modification de la Commande par le Client, après confirmation de sa commande, est soumise à l'acceptation de la Société. La Société se réserve le droit d'apporter au Produit commandé les modifications qui sont liées à l'évolution technique dans les conditions prévues à l'article R. 212-4 du Code de la consommation.

8. Règlement / Paiement

Le paiement doit être réalisé lors de la Commande par le Client. L'encaissement de la totalité du montant de la Commande doit avoir lieu avant la livraison.

Pour les commandes réalisées dans le cadre de prévente, le client reçoit une première confirmation automatique par e-mail après avoir payé l'acompte. Lorsque le Produit est prêt à être expédié, un email sera envoyé au Client l'invitant à payer le solde conformément à l'état récapitulatif fourni par le Site.

Pour régler sa commande, le Client dispose de l'ensemble des moyens de paiement mentionnés sur le Site.

Dans le cadre de la lutte contre les fraudes sur Internet, les informations relatives à une commande pourront être transmises à tous tiers pour vérification.

9. Livraison

Le Produit est livré par transporteur en France métropolitaine à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande. Pour la Corse et les autres pays, nous contacter.

Il convient de différencier les délais de livraison aux délais de fabrication.

La fabrication est réalisée au fur et à mesure des commandes, selon la date d'achat.

Les délais moyens indicatifs de livraison au départ des ateliers de la Société sont les suivants :

- France : 8 à 10 jours
- UE : 10 à 15 jours
- Hors-UE : Nous contacter

Tout dépassement du délai éventuel ne pourra donner lieu à des dommages et intérêts, réduction de prix ou annulation de la commande par le Client.

10. Transfert de propriété

Le transfert de propriété est effectué au moment de la livraison après paiement de l'intégralité de la Commande, lorsque le produit quitte les ateliers de la Société.

En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable des retards, pertes ou dommages liés au transport du Produit.

11. Problème de qualité ou de conformité

En cas de livraison d'un produit non conforme à la Commande, le Client doit formuler sa réclamation dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de son colis.

Les demandes de réclamations doivent se faire via le formulaire de contact disponible sur le site.

Le Client recevra ensuite un formulaire de réclamation dans lequel il devra renseigner :

- ses coordonnées,
- le numéro de la Commande,
- le motif détaillé de la réclamation.

La Société dispose d'un délai de 14 jours pour apporter une réponse en indiquant les actions envisagées.

En aucun cas une Commande ne pourra être retournée sans l'accord préalable de la Société.

12. Garantie

Le Produit fournis par la Société bénéficie de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation ou de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 à 1644 du Code civil.

Le Client pourra exercer ses garanties en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse postale de la Société ou par email à: contact@heliowater.fr .

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du Produit pour agir,
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien,
- doit notifier à la Société toute casse due au transport dans les 3 jours suivants la date de livraison.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

La garantie ne s'applique pas si le Client avait connaissance ou ne pouvait ignorer le défaut au moment de l'achat ou encore si le défaut est de la responsabilité du Client.

13. Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du produit commandé sur le Site pour exercer son droit de rétractation auprès de la Société, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier sa décision de rétractation à la Société au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, sans justifier de motifs par une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse postale de la Société indiqué sur le Site ou par e-mail à : contact@heliowater.fr.

En cas de notification à la Société par le Client de sa décision de rétractation, quel que soit le moyen employé, la Société lui enverra sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (notamment par fax, courrier ou email).

Le Client doit retourner le ou les Produit(s) dans le même état que celui dans lequel il l'a ou les a reçu(s), et avec l'ensemble des éléments d'emballage, accessoires et notices, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours à compter de la notification de la décision de rétractation du présent contrat, à une adresse en France métropolitaine qui lui sera communiquée par la Société. Le Client prend à sa charge les frais de retour du ou des Produit(s).

Le Client est invité à indiquer le motif de retour/rétractation, afin d'aider la Société à améliorer son ou ses Produit(s).

En cas de rétractation du Client, le remboursement du ou des Produits qui a ou ont fait l'objet du droit de rétractation est effectué par la Société par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client. Le remboursement est opéré dans les 30 jours à compter du jour où la Société a reçu le ou les Produits.

Conformément à l'article L.221-23 du Code de la consommation, il est rappelé que la responsabilité du Client, en cas de rétractation après utilisation du ou des Produits, est engagée à l'égard de la dépréciation du ou des Produits résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce ou ces Produits.

14. Responsabilité

La Société met en œuvre toutes les mesures propres à assurer au Client la fourniture, dans des conditions optimales, de Produit(s) de qualité. Elle ne saurait cependant en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution de tout ou partie des prestations prévues au contrat, qui serait imputable soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger au contrat, soit à un cas de force majeure.

Plus généralement, si la responsabilité de la Société se trouvait engagée, elle ne pourrait en aucun cas accepter d'indemniser le Client pour des dommages indirects ou dont l'existence ne seraient pas établis par des preuves.

Pour les contrats hors France métropolitaine, la responsabilité de la Société ne peut être engagée pour non-conformité du Produit à la législation du pays d'accueil.

15. Droit de propriété intellectuelle.

Le Client s'interdit de procéder à toute transformation des Produits. Les informations et données contenues dans tout document ou support d'information fourni dans le cadre des présentes CGV demeureront la propriété exclusive de la Société de même que tous les droits de propriété industrielle (incluant, de manière non limitative les brevets, marques, modèles) qui y sont associés. Aucun droit, titre ou intérêt relatif ou lié aux noms HELIO WATER, HELIOWATER, HELIO, marques de fabrique, secrets de fabrication, brevets, demandes de brevets, expertises ou autres droits de propriété intellectuelle relatifs aux Produits n'est transféré au Client par les présentes CGV. Le Client n'utilisera les informations transmises par la Société à aucune autre fin que celle prévue par les présentes CGV ou, selon le cas, pour l'installation, l'exploitation et/ou la maintenance des Produits.

La Société conserve et conservera la pleine et entière propriété de la totalité des inventions, plans et processus réalisés ou développés avant ou pendant l'exécution des CGV.

La Société se réserve le droit de s'opposer, de faire cesser ou de demander réparation de toute utilisation qu'elle jugerait déloyale, constitutive d'un acte de parasitisme commercial ou contraire à son image.

Le Client s'interdit de reproduire ou faire reproduire, en totalité ou en partie, les pièces constitutives du Produit, les marques, dessins et modèles ou tout autre droit de propriété industrielle dont la Société est titulaire, sous peine de poursuites, et/ou de transmettre à des tiers toute information de quelque nature que ce soit permettant la reproduction totale ou partielle de ces éléments.

16. Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de litige ou de réclamation, le Client s'adressera en priorité à la Société pour obtenir une solution amiable.

Le Client peut décider de soumettre le litige à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des différends.

A défaut d'accord, le différend sera soumis à la compétence du tribunal de commerce de Marseille.

Conformément à l'article L152-1 du Code de la consommation, le Client a le droit de recourir à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à la Société.

Les conditions de non recevabilité des dossiers sont détaillées dans l'article L612-2 du Code de la Consommation.
